

confère le mettait en possession, offre un exemple de charité et de générosité trop remarquable pour devoir rester dans l'oubli. "La manière noble et généreuse," dit la *Gazette de Montréal* du 7 Avril, "dont le révérend père CASOT, procureur des jésuites de cette province, a procédé à l'inventaire des argens et effets de cette société à Montréal, est digne des plus grands éloges, et mérite d'être consignée dans les fastes de la bienfaisance. Il a fait distribuer le bled qu'il a trouvé par cinquante et cent minots aux hopitaux et autres pauvres indigents ; il a fait des dons surprenants en argent de deux, trois, quatre, et même jusqu'à dix mille livres ; enfin il a tendu une main secourable à tous ceux que la honte retient, et il l'a toujours eu ouverte pour les pauvres de la dernière classe, dont il a été heureusement obsédé jusqu'à hier, jour de son départ : pas un seul n'est sorti de chez lui sans éprouver les effets de sa charité et de son désintéressement. Puissent de tels hommes servir longtemps de modèle à leurs semblables ; ils seront toujours, chers à l'humanité."

(A Continuer.)

LES GAULOIS.—L'esprit militaire ayant dominé dans le premier gouvernement des Gaulois, il n'y eut de liberté que pour les chefs militaires. Mais alors cette liberté même n'étant que le privilège des uns, devint l'esclavage des autres. Il n'y avait, selon César, dans toute la Gaule, que les chevaliers ou les gens de guerre et les druides, avec leurs subalternes, qui jouissaient de quelque considération : le reste du peuple était regardé comme esclave. Il est vrai qu'Ambiorix, un des premiers rois de ces temps reculés, disait à César : "Le peuple n'a pas moins d'autorité sur moi que j'en ai sur lui." Mais par le peuple il entendait ses soldats. Il parlait, d'ailleurs, comme un général d'armée, qui met au nombre des moyens de fortune l'enthousiasme de la liberté.

Tous les chefs guerriers furent généreux envers leurs soldats. Mais en faisant briller sur les camps les fausses lueurs de la liberté, ils étendaient sur les nations le voile hideux de la servitude.

César, vainqueur des Gaules, fut conseillé par sa politique de laisser à chacune des nations vaincues ses mœurs et ses lois particulières. Mais l'administration publique, dirigée par les préteurs, affecta les formes et les habitudes romaines. Ainsi furent mêlés parmi des peuples barbares, les élémens usés de cette république, qui avait vaincu le monde et Carthage, et qui lasse de vaincre, s'affaïssait sous sa propre grandeur : sem-